

RÉSIDENCE INTERNATIONALE D'ÉCRITURE CINÉMA ALCA

APPEL À CANDIDATURES – RICA 2026

FORMULAIRE À DESTINATION DES PARTICIPANTS DU BAL LAB DE BIARRITZ
ET DE LA RÉSIDENCE IKUSMIRA BERRIAK

AGENCE LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE

Pour la 8^e année, ALCA, agence livre, cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, s'associe au Festival Biarritz Amérique Latine et à Ikusmira Berriak, le programme de résidence coorganisé par le San Sebastián Film Festival, Tabakalera et l'Elías Querejeta Film School, pour proposer une résidence d'écriture ouverte aux réalisatrices et aux réalisateurs internationaux.

Les cinéastes ayant participé en 2025 au BAL LAB (Laboratoire de rencontres et de co-production du Festival Amérique Latine de Biarritz) et à la résidence Ikusmira Berriak du Festival international de San Sebastián en 2026 peuvent soumettre leurs candidatures pour l'obtention d'une résidence d'écriture de long métrage d'une durée de 4 semaines.

Le lauréat sera reçu en résidence à la Villa Valmont, espace international de résidences dédié à l'écriture contemporaine sous toutes ses formes. La Villa Valmont, maison des écritures et des paysages, est implantée dans la métropole de Bordeaux sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont.

- **Le séjour est d'une durée de 4 semaines** (non fractionnables) **entre le 28 mai et le 28 juin 2026**. Les dates d'arrivée et de départ peuvent varier d'un ou deux jours en fonction des contraintes des auteurs et des autrices et des possibilités des compagnies de transport.
- **Hébergement au sein de la résidence la Villa Valmont**. La cinéaste ou le cinéaste sélectionné sera reçu en résidence à la Villa Valmont pendant 4 semaines pour l'écriture de son projet. Il aura à sa disposition une chambre individuelle comprenant un espace nuit, un espace bureau, une salle de bains/toilettes. Il pourra également accéder aux espaces communs de la résidence.
- **Bourse d'écriture de 1 500 € brut**, octroyée par ALCA.
- **Consultation ou accompagnement personnalisé** mis en place par ALCA en accord avec le cinéaste.
- **Prise en charge d'un voyage aller-retour**, et si nécessaire du visa et de l'assurance, du domicile de l'auteur ou de l'autrice jusqu'à Bordeaux (limitée à 1 000 € maximum).
- **Conditions pour postuler :**
 - Avoir participé au BAL LAB en 2025 et la résidence Ikusmira Berriak du Festival international de San Sebastián en 2026.
 - Avoir un projet de long métrage, tous genres confondus en écriture, et pouvoir fournir un dossier de candidature en anglais ou en français.
 - Être disponible entre le 28 mai et le 28 juin 2026.
- **Date limite de candidature : 13 avril 2026.**

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le présent formulaire rempli et signé.
2. Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur ou d'autrice, vos attentes et les raisons de votre demande en résidence, vos attentes en terme d'accompagnement (une page maximum).
3. Un dossier de présentation de votre projet comportant :
 - Un synopsis (cinq pages maximum).
 - Une note d'intention (deux pages maximum).
 - Annexes ou tout élément complémentaire permettant de mieux appréhender le projet (images, moodboard, teaser...).
4. Un CV/Filmographie.
5. Des Liens Vimeo de films précédents.
6. Si pertinent : copie du contrat signé pour le projet en cours.

Dossier complet à envoyer avant le 13 avril 2026,
en un seul fichier PDF, par courriel à :
residences.cinema@alca-nouvelle-aquitaine.fr

SÉLECTION ET JURY

Les dossiers sont examinés par une commission mise en place par ALCA composée de :

- 1 représentant d'ALCA.
- 1 représentant de la Villa Valmont.
- 1 professionnel du cinéma.

[Les candidats sont avertis du choix final de la commission par courriel au plus tard le 7 mai 2026.](#)

CONTACTS

ALCA Nouvelle-Aquitaine - Département Cinéma et Audiovisuel

• Noémie Benayoun
Chargée de mission création
noemie.benayoun@alca-nouvelle-aquitaine.fr
+33 (0)5 47 50 10 08 / +33 (0)6 85 59 84 37

• Zélie Geoffroid
Assistante
zelie.geoffroid@alca-nouvelle-aquitaine.fr
+33 (0)5 47 50 11 31

CANDIDAT

Nom (état civil):
Prénom(s):
Date de naissance:
Nationalité(s):
Adresse postale complète du domicile:
Pays (domicile actuel):
Téléphone:
E-mail:
Blog ou site Internet:

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence pour ce projet ?

Oui ☐ / Non ☐

Si oui, précisez :

- En quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la résidence :

.....

VOTRE PROJET EN RÉSIDENCE

Titre:

PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

(Résumé en 5 lignes)

.....
.....
.....
.....
.....

Long métrage :

Fiction ☐ / Documentaire ☐ / Animation ☐

1^{er} film ☐ / 2^e film ☐ / Autre ☐

- Genre (drame, comédie...) :
- Stade du projet (concept, écriture, développement) :
- Financement déjà obtenu (si effectif) :
- Budget estimé (si disponible) :

Avez-vous déjà un producteur pour ce projet ?

Oui ☐ (Nom de la société et du producteur :)

Non ☐

Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?

Oui ☐ / Non ☐

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (aide accordée / aide refusée / en attente) :

.....
.....
.....
.....

Avez-vous des besoins particuliers d'accompagnement (consultation, conseil artistique, effets visuels, etc.) ?

Oui ☐ / Non ☐

Si oui, précisez :

.....
.....

Fait à:

Le:

Signature

LA RÉSIDENCE

NATURE DE LA RÉSIDENCE

Résidence de création

La résidence offrira au lauréat ou à la lauréate le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail d'écriture en cours.

La résidente ou le résident pourra être amené à participer à un temps de médiation et une séance publique.

Une consultation ou un accompagnement personnalisé sera mis en place par ALCA en accord avec le réalisateur ou la réalisatrice.

Rémunération de l'auteur

Bourse d'écriture de 1500€ brut versée dans la semaine d'arrivée du résident.

Ce montant sera versé, à la convenance de l'auteur ou de l'autrice, en espèces en euros (contre signature d'un reçu) ou par virement bancaire international.

Dates du séjour

Entre le 28 mai et le 28 juin 2026.

Les dates d'arrivée et de départ peuvent varier d'un ou deux jours en fonction des contraintes des auteurs et des possibilités des compagnies de transport.

HÉBERGEMENT

Espace international de résidences dédié à l'écriture contemporaine sous toutes ses formes, la Villa Valmont, nouvelle maison des écritures et des paysages, est implantée dans la métropole de Bordeaux sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont. Avec pour principes fondateurs le soutien à la création et à toutes les voix, confirmées comme émergentes, une plus grande représentation des femmes autrices, une démarche écosensible, la mise en place de nouvelles formes de rencontres entre le public et les textes, conviviales, festives ou performatives et l'usage de l'écriture comme levier de lutte contre les discriminations; la Villa Valmont accueille des auteurs et des autrices avec lesquels sont organisés différents temps de médiation - rencontres, ateliers, restitution du travail en cours - auprès des scolaires, du grand public et de publics spécifiques. La Villa Valmont propose également une programmation culturelle annuelle autour de l'écriture (workshops, masterclass, performances, spectacles, balades littéraires, projections).

La Villa Valmont met à disposition des autrices et des auteurs reçus dans l'année une chambre avec bureau et sanitaires privatifs, des espaces de travail partagés et de vie commune (salons de repos, cuisine collective) et la « piscine », un atelier polyvalent de 110 m², les espaces extérieurs (les terrasses arrières et avant de la Villa et le parc arboré de 3 hectares).

FRAIS DE SÉJOUR

- L'auteur aura à sa charge les dépenses suivantes : assurances personnelles, frais de subsistance, déplacements personnels et frais de réalisation de son projet.
- Transports : ALCA prend en charge les frais de voyage, de visa et d'assurance de l'auteur ou de l'autrice (aller-retour domicile/résidence), à une hauteur maximale de 1 000 €.
 - Les frais de déplacement sur les lieux des rencontres publiques sont pris en charge par ALCA et la Villa Valmont.
 - L'auteur ou l'autrice aura à sa charge ses déplacements personnels, hors rencontres et temps de médiation.
 - Un abonnement mensuel de transports publics urbains est offert et est utilisable pour les déplacements privés.
- Restauration : l'auteur ou l'autrice sera autonome sur sa restauration. Seront pris en charge un repas d'accueil et les repas liés aux rencontres proposées par ALCA et la Villa Valmont.

ENGAGEMENTS DU LAURÉAT OU DE LA LAURÉATE

- La réalisatrice ou le réalisateur lauréat s'engage à résider à la Villa Valmont aux dates prévues.
- La réalisatrice ou le réalisateur lauréat s'engage à participer aux rencontres organisées par ALCA, le Festival Biarritz Amérique Latine et la Villa Valmont, et à travailler au projet d'écriture pour lequel il a postulé à la résidence. Il ou elle tiendra ALCA informée de l'avancée de ce projet. Pendant et après son séjour, l'autrice ou l'auteur s'engage à mentionner sa qualité de résident d'ALCA à propos du projet écrit en résidence.
- Au moment de la sortie du film, la réalisatrice ou le réalisateur lauréat s'engage à prévenir ALCA et à fournir une copie du film (ou lien Vimeo privé).
Il s'engage à mentionner au générique, et à le faire valider par ALCA : « Ce projet est soutenu par ALCA Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des résidences internationales d'écriture cinéma avec la Villa Valmont à Lormont. »
- Convention de résidence : une convention précisant les engagements du lauréat ou de la lauréate, du lieu de résidence et d'ALCA sera signée.

ENGAGEMENTS D'ALCA

- ALCA prend en charge la rémunération de l'auteur ou de l'autrice (bourse d'écriture), ses frais de transport aller-retour depuis son domicile, de visa et d'assurance (pour maximum 1 000 €).
- ALCA et les partenaires mettent en place un accompagnement artistique des résidents et s'efforcent de répondre à leurs demandes de contacts avec les créateurs, les lieux, les publics et les manifestations en Nouvelle-Aquitaine.

- ALCA et les partenaires s'engagent à mettre en valeur la résidence de l'auteur ou de l'autrice et son travail au moyen des supports de communication et relais professionnels choisis.
- ALCA prend en charge un carnet de 10 places pour le cinéma Utopia à Bordeaux. Le résident restituera à l'issue de la résidence les places restantes.

ENGAGEMENTS DU FESTIVAL BIARRITZ AMÉRIQUE LATINE

Le festival partenaire s'engage à relayer l'appel à candidature auprès de ses participants et à faire le lien entre l'agence et les postulants.

ENGAGEMENTS DE IKUSMIRA BERRIAK

Le festival partenaire s'engage à relayer l'appel à candidature auprès de ses participants et à faire le lien entre l'agence et les postulants.

ENGAGEMENTS DU LIEU DE RÉSIDENCE

La Villa Valmont s'engage à mettre à disposition du lauréat ou de la lauréate pendant 4 semaines :

- un espace individuel constitué d'un espace nuit, d'un espace bureau, d'une salle de bains et de toilettes ;
- des espaces communs : espaces de travail partagés et de vie commune (salons de repos, cuisine collective) et la « piscine », un atelier polyvalent de 110m², les espaces extérieurs (les terrasses arrières et avant de la Villa et le parc arboré de 3 hectares) ;
- un abonnement mensuel de transports publics urbains est offert et est utilisable pour les déplacements privés.